



Le Bulletin d'Adhésion

**J'adhère pour l'année 2010
à la Fédération Nationale
des Éducateurs de Jeunes Enfants**

Je joins à ce bulletin mon chèque* libellé à l'ordre de la FNEJE, d'un montant de :

- 50 euros pour les EJE actifs
- 50 euros pour les sympathisants
(personne physique non EJE)
- 25 euros pour :
 - les EJE demandeurs d'emploi
 - les étudiants EJE
(joindre un justificatif de situation)

* Possibilité de régler votre adhésion en trois fois en joignant trois chèques à votre bulletin, soit pour 50 euros, des chèques de 16, 17 et 17 euros et pour 25 euros des chèques de 9, 8 et 8 euros, qui seront déposés les trois mois suivant votre adhésion.

Pour une première adhésion après le 1er Juin, le montant de la cotisation est divisé par deux.

**Je recevrai au cours de l'année 2010 :
- Les bulletins "Éducateurs de Jeunes Enfants"
publiés par la FNEJE.**

Conformément à la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit communiquée à un tiers, cochez cette case.

FNEJE - 3 place J. Strauss 37200 TOURS
Tel: 02.47.73.59.62 • Fax: 02.47.73.59.49

site internet : www.fneje.fr

